

Commune de SAINT SANTIN

CONSEIL MUNICIPAL du 10 septembre 2021

Le 10 septembre 2021 à vingt heures trente, le conseil municipal s'est réuni sur convocation ordinaire du 27 août 2021, sous la présidence de Mme Michèle COUDERC, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Cyntia ANDRIEU Guy BERGON, Hervé CARRIERE, Jean-Marie CASTANIER, Michèle COUDERC, Marc COUDON, Dominique FEYT, Alexandre GRATACAP, Sébastien IMBERT, David JOFFRE, Cécile PRONZAC, Marion TABEYSE.

Absents : Georges ALEXANDRU, Véronique VENZAC ayant donné procuration à Cyntia ANDRIEU

Secrétaire de séance : PRONZAC Cécile

Avant d'aborder l'ordre du jour, le conseil municipal approuve le compte-rendu du précédent conseil municipal en date du 6 juin 2021 à l'unanimité.

Rentrée scolaire 2021 ;

Michèle COUDERC fait un point sur la rentrée scolaire. Elle indique que du fait d'une hausse du nombre d'élève et du transfert de la classe de CE1 de Port d'Agrès vers Saint Julien de Piganiol l'effectif de l'école de Saint Julien est en hausse. Il y a cette année 23 élèves et un service garderie a donc été mis en place. L'agent municipal qui était mis à disposition à l'école de Port d'Agrès est dorénavant employé également à la garderie de Saint Julien. Son emploi du temps a été revu et redéployé sans augmentation d'heures pour le nouveau service de garderie qui fonctionne de 7h30 à 8h15 et de 16h30 à 18h00 au tarif de 2€ par enfant et par semaine. La garderie a été installée dans la salle de Cantine et des jeux mis à disposition pour les activités des enfants.

L'effectif total du Regroupement est donc de 17 enfants à Port d'Agrès et 23 enfants à Saint Julien de Piganiol.

Michèle COUDERC indique que trois pommiers qui se trouvaient dans la cour de l'école ont été coupés car les fruits tombaient et risquaient de blesser un enfant. Ils pourront être remplacés par d'autres arbres.

Adressage ;

Il est rappelé que l'adressage est en cours afin de nommer toutes les rues, chemins ... et de donner des numéros aux bâtiments de l'ensemble la commune. A l'heure actuelle seuls les deux bourgs ont été traités. Une équipe d'élus travaille avec le SMICA qui a été mandaté pour aider à sa mise en place. Ce travail devrait être achevé d'ici la fin de l'année. Suite à quoi il faudra communiquer auprès des habitants pour éviter les réclamations une fois les données validées. L'ensemble du Conseil Municipal décide de prévoir une consultation en mairie par les habitants. Une communication sera faite dès que les plans seront finalisés.

Inauguration Centre Bourg Saint Julien de Piganiol et Maison France Services ;

L'inauguration de la Maison France Services et du Centre Bourg de Saint Julien de Piganiol a été fixée au vendredi 15 octobre à 15h30 et 16h00. Les officiels conviés sont Madame la Préfète, les Sénateurs, la Députée, le Président du Conseil Départemental, les Conseillers Régionaux et les Présidents de Decazeville Communauté. Les partenaires France Services, les entreprises ayant travaillé au Centre Bourg et la population seront également conviés.

Concernant les mesures sanitaires, l'agent de Prévention de la communauté de communes qui sera sur place veillera à leur application (passe sanitaire, port du masque...).

Concernant les travaux du Centre Bourg de Saint Julien leur réception aura lieu le jeudi 23 septembre. Les agents communaux achèveront les finitions d'ici le 15 octobre (joints du puit, soubassement église...). Le local à côté de la bibliothèque sera mis à disposition du Comité d'animation de Saint Julien. Il reste à couler la dalle ciment du local qui sera faite fin septembre. L'aide de bénévoles sera nécessaire.

Concernant la sécurisation de la RD963, les nouveaux radars seront installés fin septembre. Le radar en place côté entrée Cantal qui fonctionne sera déplacé à l'entrée de Saint-Santin côté Aveyron. Des poteaux seront posés le long de la route devant le restaurant « Le Marronnier » afin de ne plus permettre le stationnement des véhicules comme demandé par le Conseil Départemental afin de sécuriser les véhicules en provenance de la Route de Cassaniouze. Pour ce qui est de la sécurisation des trottoirs elle sera prévue en 2022 dans le cadre d'un appel à projet.

Projet Résidence Services MARPA ;

Michèle COUDERC explique aux conseillers que les résidences Services MARPA sont de petites structures de type Maison de Retraite de 30 lits. Une telle structure pourrait être envisagée à Raully en compléments de la Résidence L'orchidée. Les Fonds Européens financent ce type de projet. Il est possible de déposer un dossier auprès du PETR. Il convient de trouver un bailleur qui construit le bâtiment, ce sera vraisemblablement Polygone à Aurillac qui a déjà répondu favorablement, également un gestionnaire pour le fonctionnement de la structure devra être trouvé. Les appels à projet sont à déposer en mai 2022. Un dossier sera monté pour candidater et une étude de faisabilité va être lancée en lien avec la MSA.

Indemnités sonneur de cloches ;

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le sonneur de cloche perçoit de la commune une indemnité annuelle pour son service. Suite à un contrôle de l'URSSAF il est apparu que les retenus de charges sociales n'étaient pas comptabilisées sur son bulletin de salaire. Il conviendra d'ajouter les charges sociales à cette indemnité. Les élus décident d'augmenter le montant brut de l'indemnité afin que le sonneur de cloche perçoive le même montant que jusqu'à présent une fois les régularisations effectuées.

Logements communaux : nouveaux locataires ;

Michèle COUDERC indique au Conseil Municipal que des changements de locataires sont intervenus dans les logements communaux et notamment un couple avec deux enfants au-dessus de la mairie.

Tous les logements de la commune sont à l'heure actuelle loués.

Informations projet MAM ;

Dans le cadre du projet de création d'une Maison des Assistantes Maternelles à Saint-Julien de Piganiol Michèle COUDERC indique que les porteuses de projet ont été reçu en mairie fin juin et qu'elles ont fait part de leur souhait de ne pas mener à bien ce projet suite au refus de la municipalité de leur attribuer un bâtiment neuf.

Repas des Aînés ;

Michèle COUDERC rappelle qu'en 2020 le Repas des Aînés a été remplacé par une distribution de Colis de Noël en leur faveur suite à la crise sanitaire. Cette année et au vu de l'amélioration des conditions, le Conseil Municipal décide d'organiser le traditionnel Repas des Aînés le samedi 18 Décembre à la Salle des Fêtes de Saint Santin. Si d'ici là la situation sanitaire se dégradait, la distribution de colis serait alors remise en place.

Marché de Noël ;

Le Conseil Municipal décide d'organiser cette année le Marché de Noël, annulé en 2020 pour cause de crise sanitaire. Il aura lieu le dimanche 5 Décembre à Saint Santin. Les exposants seront installés dans la salle des fêtes et sur le parking sous des chapiteaux afin de bien espacer les stands à l'intérieur. Si les conditions sanitaires le nécessitent, l'agent préventeur de la Communauté de Communes sera mobilisé pour le contrôle des passes sanitaire et autres mesures.

A l'heure actuelle 20 exposants sont inscrits auprès de la mairie.

QUESTIONS DIVERSES

Aire de jeux stade AveyCan : la commune du Cantal a proposé la réparation des jeux pour enfants situés au stade ainsi que la fermeture de cet espace par une clôture afin que les motos ne puissent plus y accéder. Michèle COUDERC propose que ces réparations, aménagements soient réalisés en partageant les factures entre les deux communes. La clôture sera posée par les agents municipaux de l'Aveyron et du Cantal. L'ensemble du Conseil Municipal approuve ces réparations et aménagements. Les devis correspondants pourront être signés.

Horaires ouverture Agence Postale : l'agent de l'Agence Postale a fait savoir à Michèle COUDERC que la fréquentation du samedi matin est presque nulle et qu'elle souhaiterait que ses horaires de travail soient modifiés. En effet très peu de personnes fréquentent l'Agence Postale le samedi matin. Un questionnaire a été proposé aux usagers sur les mois de Juillet et Aout et sur 35 retours seulement 2 personnes ont répondu défavorablement à cette fermeture.

Le Conseil Municipal accepte donc de modifier les horaires d'ouverture de l'Agence Postale. Elle sera donc fermée les samedi matin à partir du 1^{er} janvier 2022 et elle ouvrira à 8h30 au lieu de 9h les autres jours de la semaine. Une communication auprès des usagers sera mise en place au plus tôt.

Extinction nocturne Eclairage Public : l'extinction nocturne de l'éclairage public décidée par le Conseil Municipal va être mise en place au 1^{er} janvier 2022 dans les deux bourgs de Saint Santin et de Saint Julien de Piganiol. Avant la fin de l'année il faudra apposer des panneaux d'information aux entrées des bourgs et communiquer auprès des habitants. L'extinction de l'éclairage dans les villages se fera dans un deuxième temps

Voirie : les travaux sur la voirie communale sont en cours dans le cadre du programme annuel d'entretien. L'entreprise Rouquette les réalisera sur le mois de septembre. Le première tranche de la pose de l'enrobé au cimetière de Saint-Julien se fera début octobre.

Lotissement Saint Julien de Piganiol : les ventes des lots sont au ralenti. Une réservation est en cours d'achèvement. Cette semaine une personne a préservé deux lots pour y construire des maisons en bois. Le lot de Monsieur LAC, sur l'ancienne tranche du lotissement, a été vendu. A l'heure actuelle seul deux lots sont vendus, dont un pour lequel la maison est achevé.

Salle des Fêtes Saint Julien de Piganiol : Michèle COUDERC informe le Conseil Municipal qu'une autolaveuse a été achetée pour réaliser le nettoyage du sol. Le matériel existant avait plus de trente ans.

Local commercial Saint Santin : les travaux de raccordement électrique, eau et de rénovation sont presque achevés.

Régularisations comptables pour la récupération de la TVA : Michèle COUDERC informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'automatisation du Fond de Compensation de la TVA, le schéma d'écritures comptables mis en place lorsque le SIEDA effectue des travaux pour le compte des communes, ne leur permet plus de récupérer la TVA sur la totalité de l'opération. Afin de permettre la récupération de cette TVA sur les travaux effectués en 2021, il convient de procéder à des opérations de régularisation sur les comptes 2315, 2315/041 en dépenses et 13258, 13258/041 en recettes pour 2 207 €.

Chemin derrière la Salle des Fêtes de Saint-Julien de Piganiol : plusieurs agriculteurs ont formulé une demande de remise en état du chemin situé derrière la salle des fêtes de Saint-Julien de Piganiol afin d'éviter le centre bourg et notamment la place de l'Eglise pour les tracteurs et autres gros véhicules. Michèle COUDERC précise que ce chemin est aussi dans le Cantal et que si des travaux doivent se faire il faudra que cela soit en accord entre les deux municipalités. Il conviendra de consulter le cadastre pour définir l'emprise de ce chemin et décider d'une action commune avec Saint Santin de Maurs. Une rencontre entre les deux municipalités et les demandeurs sera programmée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h45